

BREVET FEDERAL MUAY THAI

BFMT1 1^{er} Niveau : Préparation à l'enseignement auprès de tous les publics

Définition :

C'est un **instructeur** bénévole, il encadre tous les publics et exerce en autonomie.

C'est un **moniteur** capable de transmettre en toute sécurité

C'est un **technicien** doté des qualités d'animateur et de pédagogue.

C'est un **enseignant** capable d'initier tous les publics (enfants, adolescents, adultes, féminines) à la pratique du Muay Thai et d'intervenir au niveau technique et pédagogique.

Les Objectifs de la formation:

BFMT 1^{er} Niveau : Préparation à l'enseignement auprès de tous les publics

Cette **formation** représente la deuxième qualification dans le domaine de l'enseignement au sein de l'AFMT/FSASPTT. Le Brevet Fédéral 1^{er} Niveau reconnaît la compétence d'un entraîneur maîtrisant les aspects pédagogiques, sécuritaires, techniques et physiques du Muay Thai.

Les **objectifs** prioritaires de cette formation pour le stagiaire réside dans les capacités à :

- **Maîtriser** les connaissances liées à la sécurité de la discipline,
- **Initier** au Muay Thai et à sa déontologie auprès de tous les publics,
- **Développer** les compétences physiques et techniques de tous les publics,
- **Connaitre** et transmettre les règles de la discipline et la réglementation de l'AFMT/FSASPTT,

Les prérequis pour entrer en formation BFMT1 :

- Etre âgé d'au moins **16 ans**, (attention : pas d'autonomie pour les mineurs, il devront initier sous la responsabilité d'un entraîneur majeur ayant au minimum le BFMT1),
- Avoir au minimum **3 ans de pratique** au sein d'un club de Muay Thai,
- Être titulaire du praciat marron
- Avoir déjà une **expérience** dans la gestion des entraînements,
- Etre titulaire d'une **formation de secourisme** (AFPS, PSC1, SST, etc...)

Les Contenus:

S'agissant d'un diplôme spécifique Muay Thai, les contenus de formation s'articuleront autour des :

Savoirs – Savoirs faire – Savoirs être.

Les contenus de formation devront permettre aux stagiaires de développer leurs capacités et connaissances dans les domaines suivants :

Etre en capacité de :

- Transmettre en toute sécurité
- Maîtriser les techniques liées à la discipline Muay Thaï,
- Mobiliser les connaissances nécessaires à l'animation des activités de l'AFMT/FSASPTT,
- Proposer et conduire une action d'animation dans la discipline,
- Planifier des cours tous publics : en loisirs et découverte,
- D'organiser des séances d'entraînement adaptées aux publics concernés,
- D'adapter les contenus des cours en fonction du ou des niveaux des participants.
- Pouvoir mettre en place la préparation du contrôle du niveau technique des pratiquants (praciats de blanc à bleu)

Avoir des connaissances sur :

- Les besoins et capacités des différents publics pour préparer une action éducative,
- Le développement physique et psychologique des enfants et adolescents,
- La structure fédérale AFMT/FSASPTT,
- La sécurité et la réglementation des compétitions AFMT/FSASPTT,
- L'environnement : le milieu associatif et sportif,
- Les principes de fonctionnement d'une association (loi 1901).

Modalités organisationnelles :

Durée : Le volume horaire de la formation de BFMT 1^{er} Niveau est de **50 heures**
Dont : **32 h** en formation théorique (4 jours) et **18h** en stage pratique en club.

Coût de la formation : - Stagiaire externe : 230 €
- Stagiaire en ½ pension : 300 €
- Stagiaire en pension complète : 510 €

La validation : est effectuée par la Direction Technique de l'AFMT/FSASPTT après la validation du stage théorique et pratique et l'analyse des différents documents demandés.

Contact : Sam Berrandou - Responsable Technique de l'AFMT
Tél : 06.85.47.95.98 **Mail :** responsabletechnique4@afmt.fr

Documents obligatoire pour l'inscription :

- La fiche d'inscription dûment remplie (avec photo),
- La fiche « engagement sur l'honneur » avec tampon et signature du Président du club,
- Le règlement par chèque du montant de l'inscription (chèque au nom de l'AFMT),
- Photocopies des licences dans les diverses fédérations de Muay Thaï (3 années minimum),
- Les attestations du ou des Président(s) de l'association concernant votre expérience,
- Photocopie de la carte d'identité,
- Photocopie du diplôme de secourisme.
- Extrait du Casier judiciaire N°3

Attention : Aucune inscription ne sera traitée sans l'ensemble de ces documents